

Sélestat, le 17 avril 2015

## **Communiqué de presse**

### **Fermeture de l'unité de néonatalogie : Un mauvais choix**

Dès la mi-août 2014, en tant que Maire de Sélestat et Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Sélestat, Marcel BAUER alertait le directeur de l'Agence Régionale de Santé sur de **mauvais choix** qu'il envisageait pour l'Hôpital de Sélestat notamment quant à l'unité de néonatalogie à l'horizon 2015.

La commission spécialisée de l'organisation des soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie – Alsace - réunie ce jeudi 16 avril a entériné ce **mauvais choix** de ne pas renouveler l'activité de soins de néonatalogie.

Face à des administrations fermées et stériles, de concert avec le député de la circonscription Antoine HERTH, des courriers ont été adressés à Madame Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, pour la sensibiliser à ces **mauvais choix**.

L'activité de pédiatrie du Centre Hospitalier de Sélestat comprend une unité de néonatalogie qui prend en charge les nouveau-nés ayant des pathologies graves comprenant 4 lits et représentant 10 postes d'infirmières. Cette unité de pédiatrie s'occupe d'enfants malades de 1 mois à 18 ans et propose des consultations externes, des consultations d'allergologie infantiles, des consultations de surcharge pondérale...

C'est, surtout, un service essentiel à l'architecture et à la bonne marche du service pédiatrique de l'hôpital (dont le personnel est mis en commun) et au-delà, à toute la maternité de l'hôpital.

L'augmentation forte du nombre d'accouchements à Sélestat entraîne par effet logique une augmentation de certaines pathologies justifiant d'elles-mêmes la présence de la néonatalogie : diabète gestationnel, infection materno-foetal, gémellaire (due à un travail sur la fertilité en lien étroit avec le CMCO et Mulhouse), prématurité 34 semaines, ...

La fermeture de cette unité, si elle se confirmait, soulèverait plus de questions qu'elle ne résoudrait de problèmes : outre le fait que l'unité de néonatalogie est un service qui est à l'équilibre financier et qu'elle bénéficie de locaux neufs, sa fermeture aurait pour conséquence directe un déclassement de la maternité et une baisse mécanique du nombre d'accouchements.

Ainsi, sur les 1280 accouchements pratiqués l'an passé à Sélestat, plus de 200 n'auraient pu se faire sans unité de néonatalogie dans les locaux. Autant de futures mères qui auraient été dans l'obligation de se rendre soit à Colmar, soit à Strasbourg.

Nous n'accepterons pas cette décision unilatérale dès lors nous tenterons tous les moyens de recours. Dès le prochain Conseil Municipal, le maire proposera aux Conseillers Municipaux une motion montrant la sensibilité de la population à ce **mauvais choix** !

**Contact presse :**

Stéphane MACHI, Directeur de Cabinet

[Stephane.machi@ville-selestat.fr](mailto:Stephane.machi@ville-selestat.fr)

03 88 58 85 00